



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Alsace-Moselle



Concours de Sécurité 2026

Règlement 2026

OBJECTIF DU CONCOURS

Depuis 1949, le Service des Risques Professionnels de la Carsat Alsace-Moselle organise annuellement son traditionnel concours de sécurité qui vise à récompenser des réalisations et des initiatives marquantes en matière de santé et de sécurité au travail.

PUBLIC

Le concours s'adresse aux salariés et dirigeants des établissements assurés à la Carsat Alsace-Moselle, aux étudiants, aux partenaires.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Chaque candidat devra remplir en ligne (carsat-alsacemoselle.fr) le formulaire d'inscription pour la catégorie souhaitée. Les candidats joindront à leur dossier tous supports jugés nécessaires à la compréhension de leur candidature : photos, vidéos, affiches, articles de presse, illustrations, site web...

Date limite de réception des dossiers : 13 novembre 2026

RGPD, CONFIDENTIALITÉ ET DROIT À L'IMAGE

Reportez-vous aux paragraphes concernés dans le règlement complet accessible sur notre site internet.

JURY

Le jury technique est composé d'experts du Service des Risques Professionnels de la Carsat Alsace-Moselle.

Il apprécie la recevabilité des dossiers présélectionnés et établit un classement en fonction de l'impact du sujet porté sur l'amélioration de la santé & sécurité au travail.

REMISE DES PRIX ET VALORISATION DES INITIATIVES LAURÉATES

Les récompenses seront remises aux récipiendaires lors d'une cérémonie qui sera organisée annuellement au printemps de l'année suivante.

Les meilleures réalisations seront mises en valeur lors de cette manifestation.

Elles feront également l'objet de communications diverses via différents canaux (site internet de la Carsat Alsace-Moselle, réseaux sociaux, presse, ...).

Label : Un label millésimé (format dématérialisé) peut être délivré aux entreprises primées qui souhaitent afficher leurs récompenses dans leur propre communication.

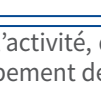
CONTACT

Carsat Alsace-Moselle - Service des Risques Professionnels
TSA 80118 – 67093 STRASBOURG Cedex -
courriel : concoursdesecurite@carsat-am.fr

RÈGLEMENT COMPLET



CATÉGORIES

<p>Salariés</p>	<p>La catégorie récompense des salariés ayant manifesté leur esprit de sécurité par des suggestions, des réalisations</p> <p> 1 diplôme + 150 €</p>	<p>DOSSIER D'INSCRIPTION</p> 
<p>Grand Prix Prévention</p>	<p>La catégorie récompense des réalisations et des initiatives marquantes en matière de prévention dans les domaines techniques, organisationnels ou relevant des relations sociales</p> <p> 1 diplôme + 400 € + trophée (lauréat)  1 diplôme + 200 € (nominé)</p>	<p>DOSSIER D'INSCRIPTION</p> 
<p>Chefs de chantiers et conducteurs de travaux</p>	<p>La catégorie récompense des chefs de chantier et conducteurs de travaux sur la base d'une notation de leurs chantiers par un agent du Service des Risques Professionnels</p> <p> 1 diplôme + 300 € (1^{er}) ou 200€ (2^{ème}) ou 150€ (3^{ème})</p>	<p>DOSSIER D'INSCRIPTION</p> 
<p>Etudiants</p>	<p>La catégorie récompense des étudiants d'établissements d'enseignement supérieur dont les mémoires ou rapports de stage traitent d'une problématique particulière en santé et sécurité au travail dans l'entreprise</p> <p> 1 diplôme + 300 €</p>	<p>DOSSIER D'INSCRIPTION</p> 
<p>Actes de Sauvetage et de secourisme au travail</p>	<p>La catégorie récompense des salariés ayant réalisé des actes de sauvetage et de secourisme pendant le travail ou en corrélation avec lui</p> <p> 1 diplôme + 100 € / personne / + trophée</p>	<p>DOSSIER D'INSCRIPTION</p> 
<p>Médailles Carsat</p>	<p>La catégorie récompense toute personne dont les fonctions rémunérées sont consacrées totalement ou partiellement à la protection de la santé et de la sécurité au travail.</p> <p> 1 diplôme + médaille</p>	<p>DOSSIER D'INSCRIPTION</p> 
<p>Médailles INRS</p>	<p>La catégorie récompense toute personne dont l'activité, qui sort de ses attributions, a contribué au développement de la prévention des risques professionnels.</p> <p> 1 diplôme + médaille</p>	<p>DOSSIER D'INSCRIPTION</p> 

← Retrouvez les modalités des catégories dans le règlement complet.

Exemples de réalisations en 2025

CATÉGORIE GRAND PRIX PRÉVENTION ERGONOMIE ET PRÉVENTION DES TMS

» ENTREPRISE RÉCOMPENSÉE



» RÉALISATION

WEREYSTENGER

Etude du poste de plâtrier / plaquiste et plan d'actions visant à réduire la pénibilité

» DESCRIPTION

Une démarche participative de prévention des TMS, basée sur une analyse ergonomique approfondie des situations de travail, a été déployée. Cette étude a permis d'identifier les principaux facteurs de risque et de mettre en place un plan d'actions concret alliant solutions techniques, organisationnelles et humaines, avec des résultats probants sur la réduction des efforts musculaires.

» EXEMPLE :

2 actions sont directement liées à la hauteur du plan de travail sur lequel elles sont effectuées

Visser une plaque	
Mettre un rail en place	
Mettre une plaque en place	
Mesurer	
Découper une plaque	
Tracer une plaque	

2 actions sont directement liées à la hauteur du plan de travail sur lequel elles sont effectuées

Visser une plaque	
Mettre un rail en place	
Mettre une plaque en place	
Mesurer	
Découper une plaque	
Tracer une plaque	

👍 CE QUE LE JURY A AIMÉ

Démarche participative efficace au service de la prévention des TMS

CATÉGORIE GRAND PRIX PRÉVENTION SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ

» ENTREPRISE RÉCOMPENSÉE



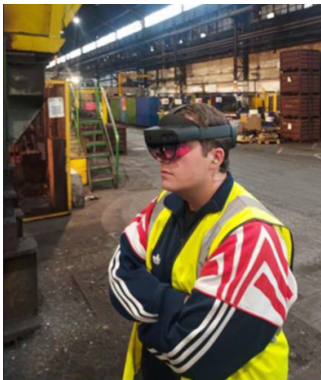
» RÉALISATION

Sensibilisation à la sécurité des nouveaux via la réalité augmentée

» DESCRIPTION

L'accueil sécurité a été modernisé en développant en interne un parcours pédagogique innovant en réalité augmentée, immersif et interactif. Grâce à des modules ancrés dans les situations réelles de travail et à des points d'apprentissage répartis dans l'usine, les nouveaux arrivants sont sensibilisés de manière concrète, ludique et sécurisée aux principaux risques professionnels.

» EXEMPLE :



👍 CE QUE LE JURY A AIMÉ

Démarche structurée et créative qui a renforcé l'engagement des collaborateurs et l'efficacité de la formation à la sécurité.

CATÉGORIE GRAND PRIX PRÉVENTION PRÉVENTION DU RISQUE CHIMIQUE

» ENTREPRISE RÉCOMPENSÉE



ATELIERS DU
SONNENHOF

» RÉALISATION

Réduction des risques chimiques de l'atelier marquage.

» DESCRIPTION

Une démarche collective de prévention des risques chimiques a été engagée dans les ateliers de tampographie, sérigraphie et marquage. Grâce à l'installation de nouveaux systèmes d'aspiration notamment aux postes de manipulation des encres et d'équipements adaptés au nettoyage des écrans de sérigraphie et des accessoires de tampographie, l'exposition des opérateurs aux émanations chimiques a été significativement réduite et la sécurité des postes de travail améliorée.

» EXEMPLE :



👍 CE QUE LE JURY A AIMÉ

Démarche collective alliée à des solutions concrètes qui a fortement réduit l'exposition aux risques chimiques.

CATÉGORIE GRAND PRIX PRÉVENTION PRÉVENTION DANS LE BTP

» ENTREPRISE RÉCOMPENSÉE



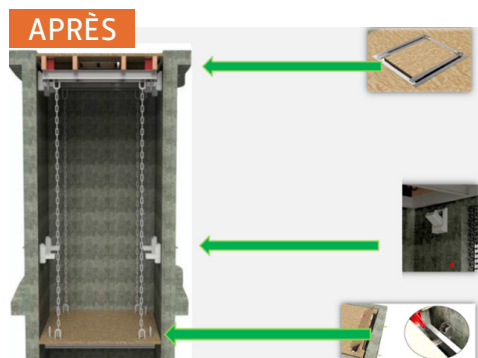
» RÉALISATION

Amélioration des conditions de travail et prévention des risques de chutes de hauteur et TMS sur chantier

» DESCRIPTION

Le remplacement de la tour d'étaie dans la cage d'ascenseur par la mise en place d'un double podium sur consoles amovibles a permis de simplifier les interventions, de réduire les manutentions de charges lourdes et d'améliorer les conditions de travail, notamment en limitant les risques liés aux travaux en hauteur.

» EXEMPLE :



👍 CE QUE LE JURY A AIMÉ

Développement d'une solution innovante permettant de renforcer la sécurité et de réduire la pénibilité.

Palmarès 2025

Retrouvez
le palmarès
complet



SALARIÉS

Bas-Rhin

ADEF RESIDENCES LA MAISON DU LENDEHOF (EHPAD) à TRUCHTERSHEIM
BRUCKER FRANCE à WISSEMBOURG
EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – INDUSTRIE TERTIAIRE LORRAINE ALSACE NORD à SCHILTIGHEIM
FONDATION ARMÉE DU SALUT RESIDENCE LAURY MUNCH à STRASBOURG
GAGGENAU INDUSTRIE SAS à LIPSHEIM
HAGER ELECTRO SAS à BISCHWILLER
HAGER ELECTRO SAS à OBERNAI
KRONENBOURG SUPPLY COMPANY à OBERNAI
KUHN MGM à MARMOUTIER
KUHN MGM à MONSWILLER
KUHN SAS à SAVERNE
MECATHERM SAS à BAREMBACH
SEW USOCOME à MOMMENHEIM
SEW USOCOME SAS à HAGUENAU
SOTRAVEST à OBERBRONN
SPITZER EUROVRAC à FEGERSHEIM
SUEZ RV NORD EST à SCHILTIGHEIM
WIMMER à KUTTOLSHEIM

Haut-Rhin

AKWEL SA à VIEUX-THANN
BBC CELLPACK PACKAGING à ILLFURTH
CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU HAUT-RHIN à COLMAR
COMMUNE D'OTTMARSHEIM
CORTEVA AGRISCIENCE SAS à CERNAY
CRIT à DIDENHEIM
SHARP MANUFACTURING FRANCE SA à SOULTZ
STELLANTIS AUTO-SAS à SAUSHEIM
THALHUBEN EXPLOITATION à COLMAR

Moselle

ARCELORMITTAL à FLORANGE
DODO SAS à SAINT-AVOLD
HAGANIS à METZ
JOHN COCKERILL SERVICES FRANCE EST REGION LORRAINE à BEUVANGE SOUS SAINT MICHEL
MAGNA LORRAINE EMBOUTISSAGE à HENRIVILLE
POMPES GRUNDFOS FRANCE SAS à LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD
SAFRAN NACELLES à FLORANGE
USINES CLAAS FRANCE à WOIPPY

GRAND PRIX PRÉVENTION

Ergonomie et prévention des TMS

EUROMETROPOLE DE METZ
MILLIPORE SAS à MOLSHEIM
STENGER PLATRES ET STAFF à STRASBOURG
STEF LOGISTIQUE à MOULINS-LES-METZ

Sensibilisation à la sécurité

CRIT à MULHOUSE
MECATHERM à BAREMBACH
SCHMIDT GROUPE à LIEPVRE
SETFORGE HOT FORMERS à HAGONDANGE

Prévention du risque chimique

ATELIERS DU SONNENHOF – ESAT DANIEL
LEGRAND à HOERDT
TRONOX FRANCE SAS à THANN

Prévention dans le BTP

FEHR GROUPE à REICHSHOFFEN

CHEFS DE CHANTIERS & CONDUCTEURS DE TRAVAUX

Bas-Rhin

WIMMER à KUTTOLSHEIM

Haut-Rhin

ARKEDIA à TURCKHEIM
EIFFAGE CONSTRUCTION à MULHOUSE
JOAQUIM ARMINDO à STE CROIX EN PLAINE

Moselle

COSTANTINI à YUTZ
FAYAT BATIMENT LORRAINE à METZ

ETUDIANTS

Campus d'Enseignement supérieur et de formation professionnelle

M. Julien CUBA

Faculté des Sciences et Techniques

Mme Eloïse GEBEL

Institut Universitaire de Technologie

M. Cédric MARTIN
M. ANTHIME OUNDJIAN

Université Haute Alsace

Mme Laura VIRY

ACTE DE SAUVETAGE ET DE DESECOURISME

DURAVIT à BISCHWILLER
IDHÉA à HOCHFELDEN
KUHN SAS à SAVERNE

MEDAILLES Carsat / INRSSESSIONNELS

FONDATION ARMÉE DU SALUT / RESIDENCE LAURY
MUNCH à STRASBOURG
IDHÉA à HOCHFELDEN

Nos ambitions pour 2028

Entreprises

⤵ Une sinistralité qui baisse

grâce à la mise en œuvre de programmes ciblés

troubles musculosquelettiques

risques chimiques

risques psychosociaux

accidents graves ou mortels



⤵ Des plans d'actions régionaux

dans les domaines de la plâtrerie, des métiers de bouche et du BTP (rénovation énergétique 2nd œuvre)

⤵ Accompagnement d'entreprises

en absentéisme atypique pour en comprendre les causes et le prévenir

⤵ Une logique sectorielle étoffée

dans les domaines du BTP, du médico-social et de l'intérim

Bénéfices pour les entreprises de ces secteurs :

- ▶ Diminution du coût du risque
- ▶ Une performance et une meilleure attractivité du secteur



⤵ Des aides financières engagées entre 2023 et 2027 à travers le **Fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle** (visant les risques ergonomiques) et du Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

Salariés

Le Compte professionnel de prévention (C2P), levier de prévention pour les salariés exposés à 6 facteurs de risques.

Les 6 facteurs de risques concernés



BRUIT



TRAVAIL RÉPÉTITIF



MILIEU HYPERBARE



TEMPÉRATURES EXTRÊMES



TRAVAIL DE NUIT



TRAVAIL EN ÉQUIPES SUCCESSIVES ALTERNANTES

Les 4 modalités pour utiliser les points C2P



FINANCER UNE FORMATION PROFESSIONNELLE



DEMANDER UN AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL (TEMPS PARTIEL)



FINANCER UN PROJET DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE



DEMANDER UN DÉPART ANTICIPÉ À LA RETRAITE

Notre offre de services Entreprises



NOS MISSIONS

- Promouvoir et coordonner la prévention des risques professionnels dans les entreprises situées en Alsace-Moselle, afin de réduire les conséquences socio-économiques des sinistres.
- Gérer le compte employeur des entreprises et notifier les taux de cotisation "accidents du travail et maladies professionnelles".



L'accompagnement des entreprises

Présents sur le terrain aux côtés des entreprises, les préventeurs du Service des Risques Professionnels analysent les conditions de travail, conseillent et accompagnent dans la mise en place d'actions visant à préserver la santé et la sécurité des salariés.



Les aides financières

- **Les subventions prévention** : destinées aux entreprises de moins de 50 salariés, elles ont pour vocation de financer, sous certaines conditions, des investissements visant à améliorer la santé et la sécurité au travail.
- **Les contrats de prévention** : destinés aux entreprises de moins de 200 salariés, ils ont pour vocation de financer, sous certaines conditions, des installations et des dispositifs innovants dans les domaines techniques, organisationnels ou de la formation.
- **Le FIPU** (Fonds d'Investissement dans la Prévention de l'Usure Professionnelle), destiné à des entreprises, organismes de prévention de branche ou France Compétences, il a pour mission de participer au financement d'actions au bénéfice de salariés exposés aux 3 facteurs de risques ergonomiques.



FORMATIONS

Les formations

L'offre de formation s'adresse aux entreprises et aux organismes de formation.

- Catalogue régional de formation
- Habilitation d'organismes de formation
- Financement et suivi de sessions syndicales en santé et sécurité au travail
- Animation du réseau des IPRP
- Relations avec l'enseignement professionnel et supérieur



DOCUMENTATION

La documentation

Concernant la santé et la sécurité au travail, nous sommes à votre écoute pour :

- une assistance documentaire,
- un accompagnement dans votre démarche de recherche documentaire,
- des recherches thématiques personnalisées



TAUX DE
COTISATION

Les taux de cotisation

La tarification consiste à calculer les taux de cotisation des établissements en fonction de leur taille, du secteur d'activité, de la fréquence et de la gravité des sinistres.

- Conseils en tarification
- Calcul et notification des taux AT/MP
- Compte- employeur
- Minorations / majorations des taux de cotisation



COMPTE
PROFESSIONNEL DE
PRÉVENTION
(C2P)

Le Compte Professionnel de Prévention (C2P)

Le C2P permet de déterminer et de référencer les facteurs de risques professionnels d'exposition d'un travailleur au-delà de certains seuils et d'acquérir des droits pour se former, se reconvertir, réduire leur temps de travail ou anticiper leur départ en retraite.

Préparer et payer la retraite

Prévenir les risques professionnels

Accompagner les assurés fragilisés

Prévenir la perte d'autonomie



Contacts des Risques Professionnels

Entreprises, retrouvez tous les contacts utiles du service des Risques Professionnels de la Carsat Alsace-Moselle :



PAR COURRIEL

Aux adresses mentionnées au bas de chaque offre de services décrite sur notre site.



carsat-alsacemoselle.fr
rubrique entreprises
-> nous contacter



PAR TÉLÉPHONE

3679

Service gratuit
+ prix appel

Du lundi au vendredi de 8:30 à 16:30

Les conseillers Assurance Maladie répondent à vos questions en matière de risques professionnels sur la réparation, la tarification et la prévention.



PAR COURRIER

Carsat Alsace-Moselle
Service des Risques Professionnels
TSA 80118 - 67093 STRASBOURG Cedex



AMELI.FR / ENTREPRISE